



Département des Deux-Sèvres
Etude d'opportunité et de faisabilité
Installation d'une légumerie-conserverie

Etude d'opportunité et de faisabilité d'une légumerie dans les Deux-Sèvres

La problématique

- En 2023, le Conseil Départemental des Deux-Sèvres a approuvé le Projet Alimentaire Territorial (PAT) départemental « Manger bon et local en Deux-Sèvres : agir pour une alimentation de proximité, saine, durable et accessible à tous » et son plan d'action.
- Cette décision vient en appui de **la politique du Département visant à soutenir l'approvisionnement local et les circuits-courts et à favoriser l'économie locale.**
- De ce diagnostic partagé ont ainsi émergé 3 axes prioritaires du PAT :
 - Favoriser la consommation de produits du territoire par les deux-sévriens**, en structurant des filières agricoles et agroalimentaires locales ;
 - Contribuer à l'éducation alimentaire** et lutter contre le gaspillage alimentaire, notamment dans la restauration collective
 - Favoriser l'accès pour tous aux produits locaux et de qualité.**
- Dans cette optique, un outil de transformation de fruits et légumes peut constituer un réel atout pour le territoire départemental : l'exploitation d'un tel équipement permet d'enclencher une dynamique pour les producteurs, à travers la consolidation de leur activité économique, en leur permettant un revenu plus juste et stable ou encore d'assurer la diversification de leurs pratiques de distribution de leur production.

Client	Département des Deux-Sèvres
Partenaire	
Année	2023

Notre action

- Réaliser une **étude d'opportunité d'un ou plusieurs équipements de type légumerie, appréhendé à l'échelle du département ;**
- Analyse du vivier** départemental en fruits et légumes
- Affermissement de l'état des lieux des outils de préparation** et transformation de légumes existant dans le département et à proximité ;
- Observation de la concurrence** et des complémentarités territoriales ;
- Caractériser le besoin d'un outil collectif** en construisant une **vision partagée avec les forces vives du territoire ;**
- Appréhender la question des problématiques logistiques ;
- Analyse des pratiques** et des possibles sur la structuration juridique et la gouvernance assortie d'un **benchmark**
- Examen de la faisabilité technique**, sur la base de **3 scénarios** a minima (dimensionnement, implantation, impact environnemental)
- Etude de la faisabilité juridique et économique** (coûts estimatifs) segmentée suivant les formes juridiques et la typologie des activités portées par la légumerie

